

Défricheurs du **social**

# La Note

Centre Études & Prospective du Groupe Alpha



**Bilan économique du quinquennat Hollande :**

**L'embellie conjoncturelle émane-t-elle de facteurs extérieurs  
ou est-elle le fruit des politiques mises en place sous le  
quinquennat Hollande ?**

Alice Rustique  
Mai 2018



1.	L'assainissement des finances publiques a retardé la reprise de la croissance économique	3
1.1.	Un effort budgétaire soutenu tout au long du mandat	3
1.2.	Une croissance atone jusqu'en 2017	4
2.	La santé des entreprises s'est globalement améliorée depuis 2012	5
2.1.	Un climat des affaires favorable...	5
2.2.	... Malgré une montée des déséquilibres sous-jacents	6
3.	Marché du travail : une inversion tardive de la courbe du chômage	7
3.1.	Baisse du taux de chômage : effet des politiques du quinquennat ou de l'amélioration conjoncturelle ?	7
3.2.	Derrière la baisse d'un indicateur statistique phare, de gros déséquilibres demeurent	8
4.	Le pouvoir d'achat des ménages s'est fragilisé	9
5.	La balance commerciale demeure le talon d'Achille de l'économie française	11
	Conclusion	13
	Références bibliographiques	14



## Introduction

La politique économique du quinquennat Hollande a d'abord été marquée par un effort d'assainissement des finances publiques, qui s'est caractérisé par une hausse des prélèvements obligatoires, tant sur les entreprises que sur les ménages. L'année 2014 marque ensuite un fléchissement vers une politique de « l'offre ». Cette politique se base sur l'idée selon laquelle l'offre crée sa propre demande. Elle consiste à offrir des réductions fiscales aux entreprises, afin de rétablir leurs marges et leur compétitivité, dans l'espoir d'un accroissement ultérieur de l'emploi, de l'investissement, et donc de la croissance globale. Cette politique est incarnée par le CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) et le Pacte de responsabilité, qui sont entrés en vigueur en 2014<sup>1</sup>. Concrètement, le CICE est un crédit d'impôt sur la masse salariale correspondant aux salaires inférieurs à 2,5 SMIC et le Pacte de Responsabilité est une baisse de cotisations sociales patronales pour les salaires compris entre 1 et 3,5 SMIC, ainsi qu'une baisse de la fiscalité sur les entreprises.

Cette Note retrace les évolutions des grandes variables macroéconomiques entre 2012 et 2017 et expose différentes voies possibles d'interprétation. Du rôle de l'environnement extérieur à la politique économique du gouvernement, elle s'efforce de synthétiser et de mettre en perspective les écrits sur le sujet, tout en se basant sur une analyse chiffrée. Elle s'intéresse tout d'abord à l'évolution des finances publiques et de la croissance pendant le quinquennat puis évalue la santé économique des entreprises et des ménages. Elle propose également une vision critique sur l'état du marché du travail et de la balance commerciale.

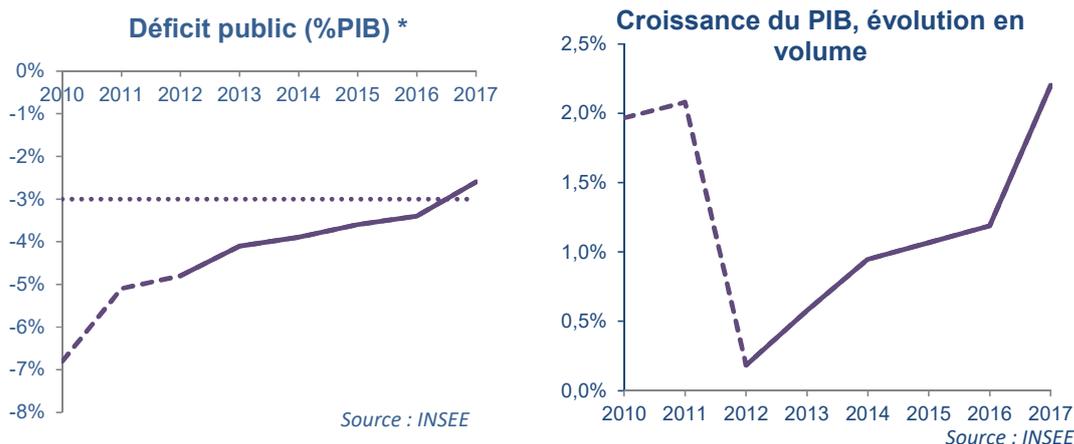
# 1. L'assainissement des finances publiques a retardé la reprise de la croissance économique

## 1.1. Un effort budgétaire soutenu tout au long du mandat

Le quinquennat a été marqué par une atténuation progressive du déficit budgétaire, de -4,8% du PIB en 2012 à -2,6% en 2017. Cette diminution du déficit a été plutôt constante sur la durée du mandat. Elle s'inscrit dans le prolongement d'une période de reconstitution des finances publiques plus intense, conséquence de deux crises coûteuses (crise financière en 2008 et crise de la dette de 2010). Le ralentissement de la croissance du ratio dette publique/PIB, qui intervient au milieu de la période et s'établit aujourd'hui à 96,8% du PIB, illustre cet effort budgétaire soutenu. Néanmoins, ce n'est qu'au terme du mandat, c'est-à-dire en 2017, que le gouvernement a réussi à respecter l'objectif européen des 3% de déficit maximum.

---

<sup>1</sup> Le CICE a été mis en place en 2013 mais les effets sur la trésorerie des entreprises se font avec un décalage d'un an par rapport à l'exercice de référence : le CICE donne lieu à un crédit d'impôt sur les bénéfices des sociétés à partir de 2014.



\* Pour tous les graphiques, le passage des pointillés au trait plein renvoie au début du quinquennat (2012-2017)

Pour atteindre cet objectif, le gouvernement a dans un premier temps augmenté les prélèvements obligatoires, en ciblant à la fois les ménages et les entreprises. Ensuite, lors de son tournant vers la politique de l'offre en 2014, l'effort budgétaire s'est concentré sur les ménages pour compenser le coût des mesures de soutien aux entreprises. Ainsi, le financement du CICE et du Pacte de Responsabilité repose à moitié sur des économies de dépenses publiques (10 milliards) et à moitié sur des recettes fiscales (TVA, fiscalité écologique, impôt sur le revenu).

La part des dépenses publiques dans le PIB a diminué de 57,1% en 2012 à 56,5% en 2017, tout comme les investissements publics, qui ont chuté de 4,1% du PIB en 2012 à 3,4% en 2016.

## 1.2. Une croissance atone jusqu'en 2017

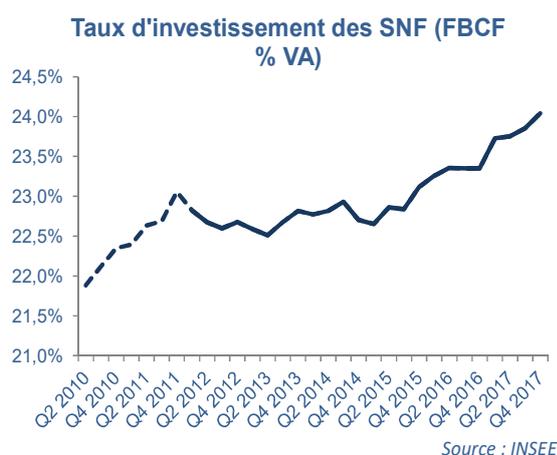
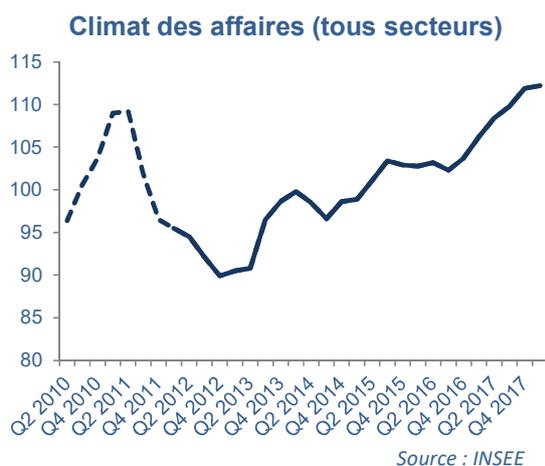
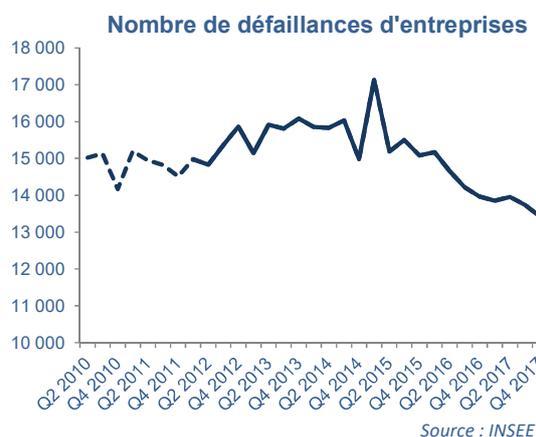
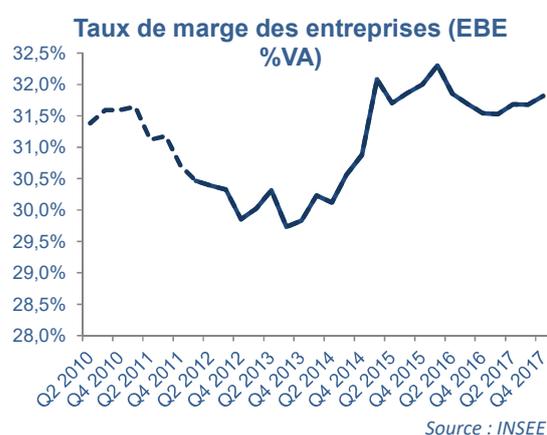
L'effort budgétaire n'a pas été sans conséquences sur la croissance économique : entre 2012 et 2015, elle a oscillé autour des 1% et ne s'est réellement rehaussée qu'en 2017, particulièrement à partir du 2<sup>e</sup> trimestre 2017, pour atteindre 2,2% en 2017. L'épisode de stagnation de début de quinquennat peut être attribué aux efforts budgétaires qui ont contracté la croissance. La promesse d'éradiquer les déficits dans un contexte économique dégradé, où le chômage est au plus haut, et où les pertes d'activité liées aux crises financières et de la dette ne sont pas résorbées, semble avoir été contreproductif. De plus, la simultanéité des politiques d'austérité, en France et en Europe, ont amplifié leur impact récessif, en déprimant la demande intérieure mais aussi la demande extérieure. Selon l'OFCE, la consolidation budgétaire a eu un impact négatif de 0,8 points/an sur la croissance du PIB en moyenne entre 2012 et 2017 (Ducoudré & alii, 2016).

L'embellie économique observée à partir de 2017 s'explique davantage par le contexte extérieur que par la politique du gouvernement. L'année 2017 s'est en effet illustrée par une croissance soutenue et homogène, marquée dans toutes les grandes zones économiques mondiales (pays avancés, émergents et en développement). Le contexte international, très favorable, a été notamment souligné par un commerce particulièrement intense. L'arrêt des politiques budgétaires restrictives en Zone Euro a également permis de faire repartir la croissance française, aidée par l'assouplissement de la politique monétaire européenne, le change favorable et le faible prix du pétrole.

## 2. La santé des entreprises s’est globalement améliorée depuis 2012

### 2.1. Un climat des affaires favorable...

La politique de l’offre mise en œuvre en milieu de mandat semble avoir eu un impact positif sur la reconstitution des marges des entreprises, le nombre de défaillances, et plus globalement, sur le climat des affaires. En effet, deux ans après la mise en œuvre de ces mesures de soutien à l’offre, c’est-à-dire à partir de 2016, les effets semblent s’être matérialisés : les marges, qui s’étaient considérablement réduites lors des deux épisodes de crises (2007 et 2012), se sont établies à 32,3% au 1<sup>er</sup> trimestre 2016, le plus haut depuis 2008<sup>2</sup>. De même, le nombre de défaillances d’entreprise, qui a atteint son pic en 2015, ne cesse de diminuer depuis. Le climat des affaires s’est nettement amélioré à partir de la seconde moitié du quinquennat, en grimpant de 89 en 2012 à 110 en 2017. En outre, cette embellie s’est matérialisée par la hausse de l’investissement brut des entreprises, qui a marqué un rebond à partir de la même période, en 2016. De 22,6% du PIB en 2012, il s’élève à 24% au dernier trimestre 2017.

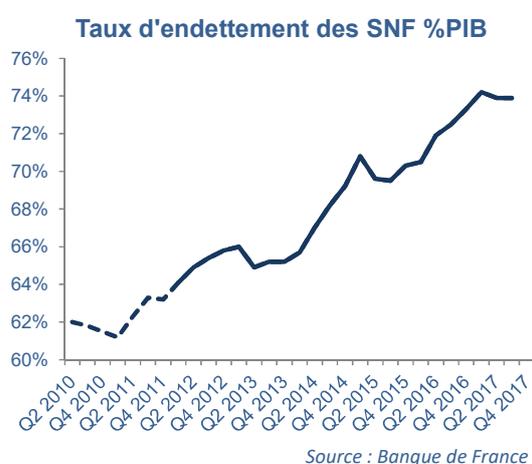


<sup>2</sup> Toutefois, elles n’ont pas encore retrouvé leur niveau d’avant-crise (33% en 2007) et sont loin de la moyenne de la zone euro (40% en 2017).

Ces améliorations ont en partie été rendue possibles grâce à la maîtrise du coût du travail, liée à l'introduction du CICE. Si l'on compare avec l'Allemagne, pays souvent avancé à titre de comparaison sur les questions sur le coût du travail, les coûts salariaux ont augmenté de 8% en Allemagne en 2012 et 2017 contre 6,3% en France. Ainsi, bien qu'ils soient encore plus élevés en France, le CICE a permis de ralentir leur progression.

## 2.2. ... Malgré une montée des déséquilibres sous-jacents

Néanmoins, la hausse de l'investissement semble s'être davantage appuyée sur un recours au financement extérieur que sur la reconstitution des marges (Rémond, Rustique, 2018). En effet, le taux d'endettement des SNF a bondi de 64% du PIB en 2012 à 73% en 2017 alors que les entreprises des autres pays européens se désendettent depuis la crise. Ainsi, l'investissement brut paraît financé par effet de levier, une stratégie facilitée par les faibles taux d'intérêt.



De plus, cette hausse de l'investissement brut est également à nuancer dans la mesure où elle tient surtout à la hausse du montant investi dans le *remplacement* et non dans l'achat de nouvelles machines. En effet, l'effondrement des capacités de production des entreprises, visible en fin de mandat, montre que l'investissement, peu productif, peine à réellement accroître l'appareil de production.

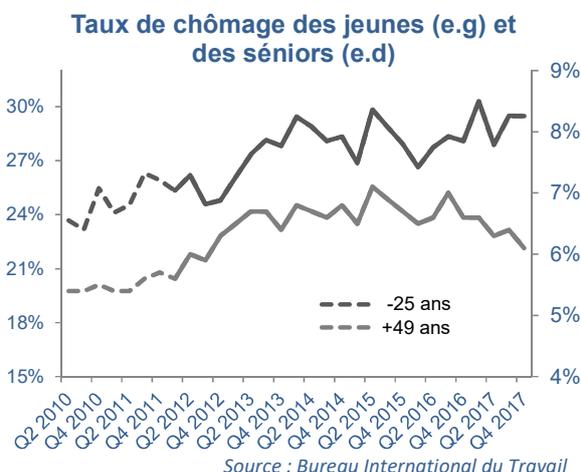
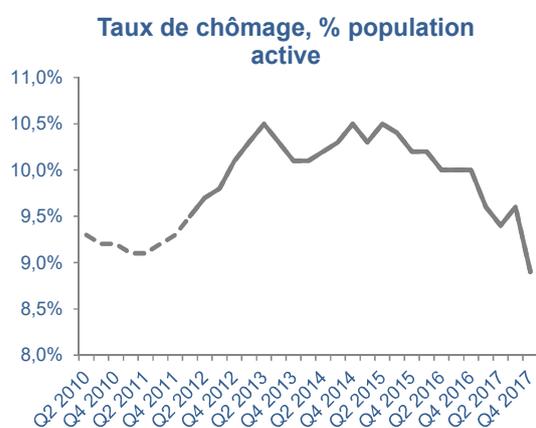
Parallèlement, les entreprises se sont également tournées vers l'investissement financier, qui est particulièrement vigoureux, puisque la part des encours d'actions et de parts sociales détendues par les entreprises françaises a grimpé de 127% PIB en 2012 à 207% en 2017.

*Ainsi, l'impact des politiques d'offre sur la santé des entreprises a été plutôt positif mais la baisse de la fiscalité, couplée à la faiblesse des taux d'intérêt, a sans doute poussé les entreprises à s'endetter et à procéder à des investissements non productifs, éloignés de la sphère réelle.*

## 3. Marché du travail : une inversion tardive de la courbe du chômage

### 3.1. Baisse du taux de chômage : effet des politiques du quinquennat ou de l'amélioration conjoncturelle ?

Lors de son arrivée au pouvoir, François Hollande avait promis d'inverser la courbe du chômage, et ce, dès la première année de son quinquennat. Après plusieurs reports de cet objectif, la courbe s'est finalement inversée, en 2016, après un pic au 3<sup>e</sup> trimestre 2015. Cette inversion, bien que tardive, est aujourd'hui relativement bien enclenchée puisqu'en 2017, plus de 268 000 emplois nets ont vu le jour, un chiffre sans précédent depuis dix ans. Le chômage est passé sous la barre des 9%, pour s'établir à 8,9%<sup>3</sup> au 4<sup>e</sup> trimestre 2017 pour la France métropolitaine, un record depuis 2009.



Ces belles performances, récentes, en termes de taux de chômage et de création d'emplois peuvent s'expliquer par deux raisons principales : la politique menée par le gouvernement et le rôle de la conjoncture internationale, notamment européenne. Comme l'inversion de la courbe du chômage a été constatée avant mai 2017, l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron a pu accélérer la dynamique, mais en aucun cas l'enclencher.

*La politique économique a-t-elle joué un rôle dans l'inversion de la courbe du chômage ?*

La réponse est positive, bien qu'il soit très difficile d'évaluer quantitativement l'impact des différentes politiques instaurées tout au long du quinquennat sur l'emploi ou le chômage.

Le quinquennat Hollande a été marqué par deux sous périodes. Entre 2012 et 2014, l'objectif d'assainissement des finances publiques s'est traduit par une augmentation des prélèvements obligatoires, qui, couplée à la hausse de la population active, a pu conduire à un accroissement du chômage, et ce malgré les créations d'emploi dans le secteur marchand. Ainsi, la baisse tardive du

<sup>3</sup> Le taux de chômage pour la France (hors Mayotte) s'élève à 9,2%. Le taux d'activité est en progression sur la période 2012-2017.

chômage peut être attribuée à la politique de rigueur mise en place en début de quinquennat. Cette dernière a eu des effets récessifs importants, qui n'étaient pas compatibles avec la baisse du chômage. Néanmoins, durant cette période, la hausse du chômage des jeunes a pu être contenue, notamment grâce aux dispositifs de contrats aidés (emplois d'avenir, contrat de génération). Sans ces contrats, la hausse du chômage des jeunes aurait été bien plus marquée.

Lors de la deuxième partie du mandat, le CICE et le Pacte de Responsabilité sont entrés en vigueur. Or, ces derniers n'ont pas été négociés avec des contreparties quantitatives en termes d'emploi, alors même qu'à en croire le MEDEF, cet allègement massif d'impôts et de cotisations sociales devait créer 1 million d'emplois sur 5 ans. Avec des évaluations ex-post, plusieurs organismes ont cherché à évaluer les effets de ces politiques. Selon l'OFCE et France Stratégie, l'effet du CICE sur l'emploi a été effectivement positif, mais modéré : France Stratégie a évoqué un effet de l'ordre de 100 000 à 200 000 emplois créés ou sauvegardés sur la période 2013-2015 et l'OFCE en comptabilise 230 000 jusqu'au 1<sup>er</sup> trimestre 2017 (France Stratégie, 2017 ; Ducoudré & alii, 2017).

Les autres mesures pour l'emploi mises en place pendant le quinquennat (prime à l'embauche pour les PME, plan de formation de 500 000 chômeurs) ont eu un effet mitigé sur l'emploi. Selon le ministère du travail, le plan de formation de 500 000 chômeurs a permis de porter à 1 million le nombre de demandeurs d'emplois en formation fin 2017, mais le taux d'accès à l'emploi à six mois est resté faible (51,6%). L'effet sur le chômage a ainsi été transitoire. Quant à la prime à l'embauche dans les PME, accordée à 1,1 million d'employeurs, elle n'a pas eu d'impact certain sur les recrutements en CDI (Beaumont & alii, 2016).

Somme toute, le bilan des mesures du gouvernement sur l'emploi semble décevant, si on les compare avec les objectifs affichés en début de quinquennat. C'est en fait surtout le regain d'optimisme<sup>4</sup> et le contexte extérieur favorable, mondial et européen, qui ont permis la baisse récente du chômage (arrêt des politiques restrictives européennes, politique monétaire de la BCE, change, pétrole, etc.).

### 3.2. Derrière la baisse d'un indicateur statistique phare, de gros déséquilibres demeurent

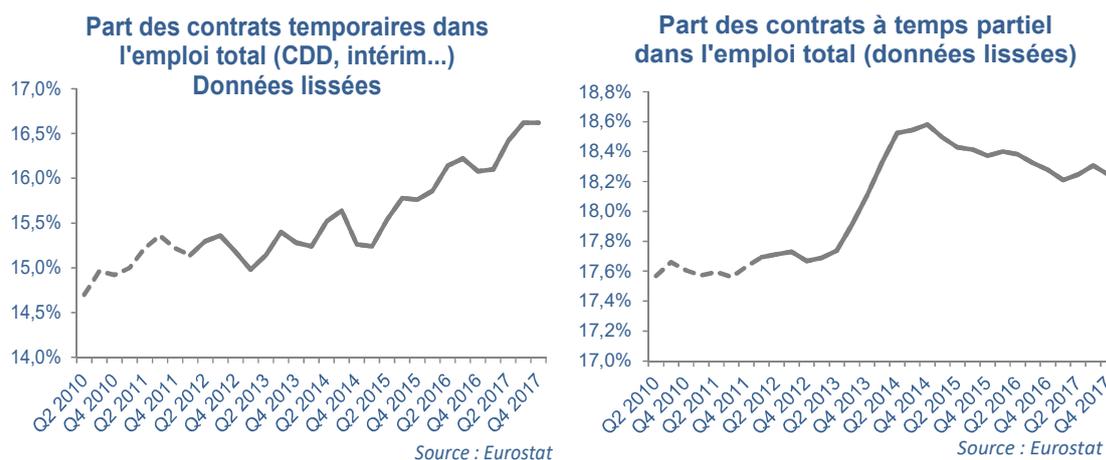
La baisse du taux de chômage doit être interprétée avec précaution. Elle s'explique uniquement par la diminution du nombre de demandeurs d'emplois de catégorie A<sup>5</sup> constatée depuis fin 2015, seule catégorie prise en compte dans le taux de chômage. Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie B et C, c'est-à-dire les personnes qui travaillent à temps partiel ou autres, mais qui cherchent malgré tout un emploi, n'a quant à elle cessé d'augmenter. Ainsi, si l'on prend en compte les chômeurs de catégorie A, B et C, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté d'1,3 millions depuis 2012, ce qui est considérable. De même, le taux d'emploi des 20-64 ans, qui s'élève à 70,9%, reste en dessous de la moyenne européenne (72,2%).

---

<sup>4</sup> Cet aspect a déjà été souligné. Voir Clément Bouillet, « [L'économie française va-t-elle enfin accélérer ?](#) », blog Défricheurs du social, 13 juin 2017. Il se peut que le regain d'optimisme soit également lié à l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron en mai 2017.

<sup>5</sup> Personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi quel que soit le type de contrat (CDI, CDD, à temps plein, à temps partiel, temporaire ou saisonnier).

Par ailleurs, cette baisse du taux de chômage s'explique aussi par la recrudescence des contrats temporaires, qui occupent une place de plus en plus importante dans les nouvelles embauches. La hausse de la part des contrats temporaires dans l'emploi total, qui est passée de 14,6% en 2012 à 17,4% en 2017, peut provenir de la reprise du cycle économique : face au redémarrage naissant, les employeurs, prudents, privilégieraient d'abord les recrutements en intérim, puis en CDD, pour répondre à la hausse nouvelle de leurs carnets de commande. Ils attendraient ensuite la stabilisation en haut de cycle pour embaucher des CDI. Toujours est-il que cet accroissement des contrats temporaires, couplée à celle des emplois à temps partiels, participe à la paupérisation des salariés, dont le risque d'enfermement dans les emplois précaires grandit.

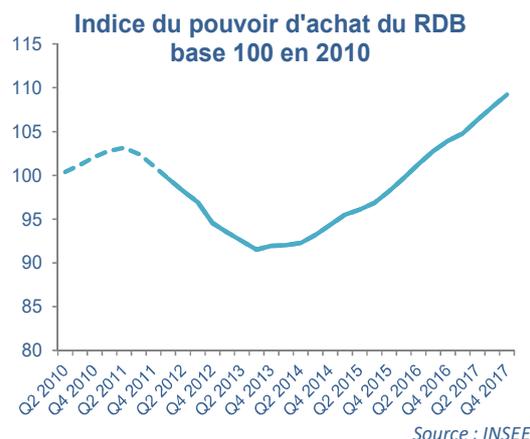
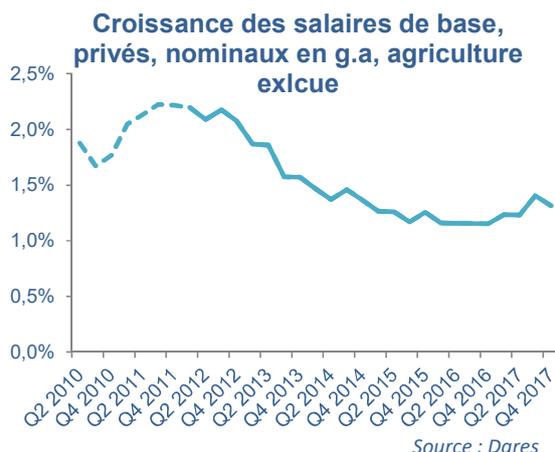


En outre, le stock de chômeurs de longue durée, au chômage depuis plus de 1 an, est également en forte hausse. La part des chômeurs de longue durée dans le nombre total de chômeurs, en France métropolitaine, toutes catégories confondues, a bondi de 38% en 2012 à 45% en 2017. Cette hausse pose la question de l'employabilité de ces chômeurs et renvoie donc à des politiques de formation, de renouvellement et de modernisation des compétences des chômeurs.

*La politique d'offre et les mesures de soutien à l'emploi du quinquennat Hollande ont contribué à l'inversion de la courbe de chômage, qui est apparue en fin d'exercice. Celle-ci a surtout été impulsée par le retour de l'optimisme et par la hausse de la demande, tous deux liés à l'embellie conjoncturelle. De plus, l'analyse de la santé du marché du travail ne doit pas se focaliser sur la seule observation de l'indicateur du taux de chômage, dont la baisse dissimule une certaine précarisation des actifs.*

## 4. Le pouvoir d'achat des ménages s'est fragilisé

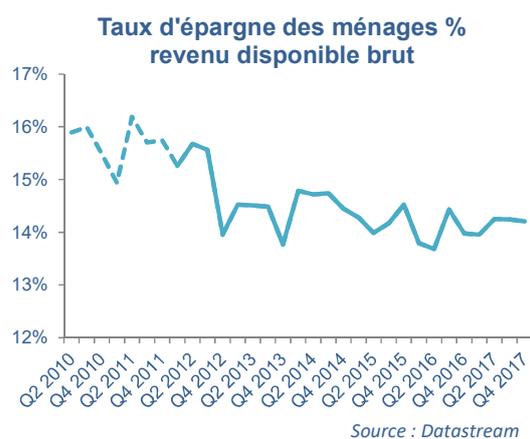
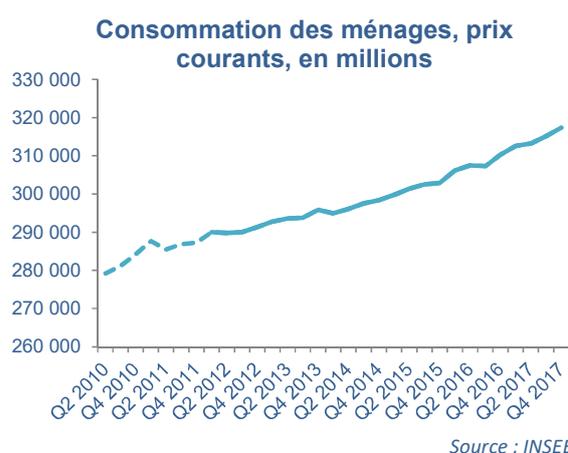
En début de quinquennat, le pouvoir d'achat des ménages a considérablement chuté, avant de remonter graduellement au cours du mandat (+9 points de base en 2017 par rapport à 2012). Pourtant, à 1,08% de croissance annuelle en moyenne depuis 2014, il peine toujours à retrouver son rythme d'avant-crise et se situe en dessous de la moyenne de la zone euro (2,1%) et de l'Allemagne (1,6%). Cette contraction du pouvoir d'achat s'explique principalement par la politique fiscale menée pendant le quinquennat Hollande, conjuguée à la concurrence européenne sur le coût du travail.

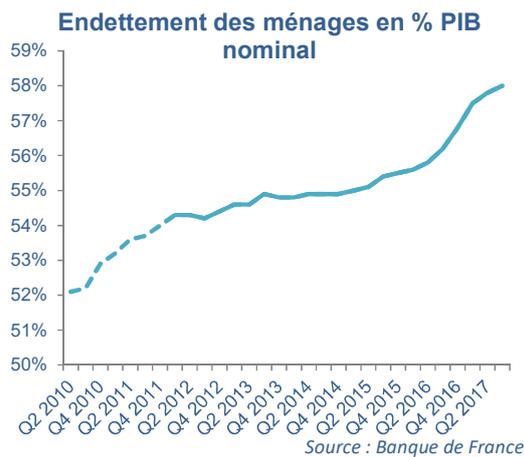
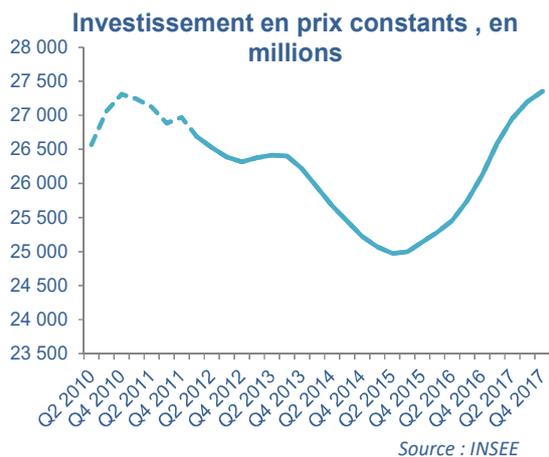


Les ménages ont particulièrement pâti de la politique de l'offre instaurée à mi-mandat puisqu'ils ont dû porter le poids de la politique d'allègements fiscaux pour les entreprises. Selon l'OFCE, entre 2012 et 2017, ces derniers ont subi 46 millions d'impôts supplémentaires (cotisations sociales, impôts sur le patrimoine, TVA et fiscalité locale), pour financer à la fois l'effort budgétaire et les allègements fiscaux des entreprises (Sampognaro, 2016).

Toutefois, la charge fiscale s'est essentiellement appliquée sur les ménages les plus aisés (nouvelle tranche d'impôt à 45%, gel du barème pour les 4 dernières tranches, annulation de l'universalité sur les allocations familiales). Les autres ménages, intermédiaires et modestes, ont davantage subi la concurrence européenne sur le coût du travail. Les politiques de modération salariale dans les autres pays européens ont pesé sur la hausse des salaires nominaux français. De 2% de croissance annuelle en 2012, ils progressent à 1,2% en moyenne depuis 2015. Le CICE, qui avait d'ailleurs pour objectif, secondaire certes, de faire progresser les salaires, n'a pas eu d'impact significatif positif. Il a uniquement permis d'augmenter les salaires des cadres et professions intellectuelles supérieures (France Stratégie, 2017).

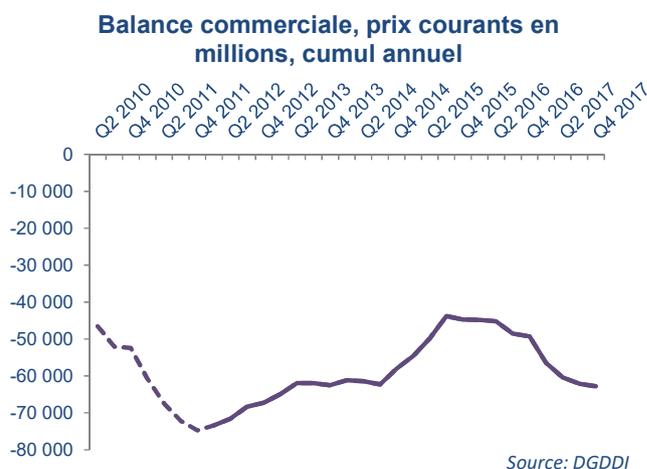
Le redressement du pouvoir d'achat observé en moitié de quinquennat tient alors davantage à la très faible inflation observée en 2015 et 2016 qu'à la hausse du revenu disponible des ménages.





Il n’empêche que les ménages ont maintenu un rythme soutenu de consommation tout au long du quinquennat (+2,15% par an en moyenne depuis 2013). Pour maintenir ce rythme, ils auraient puisé dans leur épargne : de 15,7% en 2012, le taux d’épargne ne s’élève plus qu’à 14,2% en 2017. Aussi, la reprise de l’investissement, qui retrouve tout juste ses niveaux de 2010, semble être financée par un endettement en progression de 54% du PIB en 2012 à 58% en 2017.

## 5. La balance commerciale demeure le talon d’Achille de l’économie française



L’évolution de la balance commerciale n’a pas marqué d’amélioration notable sur le quinquennat. Avec plus de 62 milliards d’euros de déficit en 2017 contre 67 milliards en 2012, elle est structurellement dégradée. Les mesures économiques n’ont ainsi eu aucun effet sur la balance commerciale. Or, la deuxième tranche du Pacte de responsabilité, qui ciblait les salaires entre 1,6 et 3,5 SMIC, avait notamment pour but de stimuler les exportations. En effet, l’allègement des charges sur les salaires intermédiaires (jusqu’à 3,5 SMIC) devait permettre des gains de compétitivité-prix dans des secteurs à haute valeur ajoutée, exposés à la concurrence

internationale<sup>6</sup>. Toutefois, comme cette mesure est effectivement entrée en vigueur en 2016, les effets se produiront surtout lors de l'actuel quinquennat. Selon l'INSEE, la contribution du commerce extérieur à la croissance serait positive mi-2018.

Toujours est-il que le commerce extérieur demeure le talon d'Achille de l'économie française. Cette fragilité, qui semble structurelle, peut provenir de la taille des entreprises françaises. En effet, le tissu productif français, en comparaison du tissu allemand, manque d'entreprises exportatrices de taille intermédiaire (ETI). En Allemagne, les entreprises de tailles moyennes sont fortement tournées vers l'extérieur, et contribuent largement à l'excédent de la balance commerciale. Ce n'est pas le cas en France. De même, les différences observées entre la France et l'Allemagne peuvent provenir d'écart de coûts intermédiaires des industries de services et de réseaux, qui sont bien plus élevés en France (transport, électricité). Une autre explication réside dans des problématiques de compétitivité hors prix. Le déficit commercial provient également d'une mauvaise spécialisation. Le positionnement des produits français est insuffisamment haut en gamme.

---

<sup>6</sup> Cette théorie s'appuie sur l'idée selon laquelle les salaires intermédiaires sont généralement versés dans des secteurs mobilisant de la main d'œuvre qualifiée, souvent exposés à la concurrence internationale. La baisse de la fiscalité devrait alors se traduire en baisse de prix, ce qui permettrait de booster les exportations.



## Conclusion

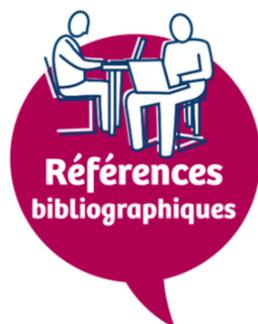
La politique économique menée lors du quinquennat Hollande s'est inscrite dans un contexte économique dégradé (état des finances publiques, niveau du chômage, résultats des entreprises). Elle s'est globalement illustrée par un effort structurel sur la fiscalité et les dépenses publiques. Aujourd'hui, l'état des finances publiques est bien plus équilibré qu'en début de quinquennat.

L'évaluation de la politique fiscale, qualifiée de politique de l'offre, paraît plus mitigée. D'abord, en reportant sur les ménages le poids des allègements fiscaux accordés aux entreprises, elle a amputé leur pouvoir d'achat et nuit à la croissance à court terme. Et ce, alors même que l'amélioration du pouvoir d'achat était une des promesses de campagne de François Hollande. Ensuite, le CICE et le Pacte de Responsabilité ont permis aux entreprises de restaurer leurs marges et de ralentir la croissance du coût du travail. Néanmoins, les marges n'atteignent pas encore leurs niveaux d'avant-crise et semblent stagner depuis 2017. De plus, la relation de causalité entre les mesures du gouvernement et la reprise de l'investissement et de l'emploi est difficile à prouver. L'investissement, en plus d'être peu productif, semble impulsé par l'endettement. La reprise de l'emploi paraît davantage liée à la conjoncture et à l'environnement extérieur.

Quoi qu'il en soit, la politique menée lors du quinquennat Hollande comprend également des mesures de long terme, notamment celles relatives aux dispositions sur le droit du travail, le tissu économique et la concurrence. Par définition, elles produisent leurs effets après un certain temps, d'ajustement des comportements des acteurs économiques. La durée du quinquennat n'est donc pas assez longue pour pouvoir évaluer les effets de la politique, surtout avec un contexte économique de départ si dégradé. En effet, l'impact de toute politique économique dépend de la conjoncture dans laquelle elle est mise en place.

Enfin, il est difficile d'évaluer une politique sans contrefactuel, c'est-à-dire sans situation de référence où une autre politique aurait pu être menée. Néanmoins, il peut être pertinent de comparer les performances de la France par rapport à celles de l'ensemble de la zone euro au début et à la fin du quinquennat. En 2017, la croissance de la France est inférieure à celle de la moyenne de la zone euro. La France se classe 16<sup>e</sup> sur 19 en termes de taux de croissance, un classement inférieur à celui de 2012 (9<sup>e</sup> sur 19). Ce classement décevant s'explique par le fait que la France a été moins touchée par la crise que les autres pays européens ; la reprise y est donc moins vigoureuse.

Malgré tout, si l'on se fie uniquement aux performances économiques de la France depuis la crise, il ne fait aucun doute que 2017 a été une belle année sur le plan économique : la croissance est au plus haut depuis 10 ans, tout comme le moral des employeurs, qui prévoient investissements et embauches. Finalement, l'économie a bénéficié d'une conjonction de facteurs très favorables (niveaux bas de l'euro, des taux d'intérêts et du prix du pétrole) qui, aidés par la politique économique du quinquennat Hollande, ont pu porter leurs fruits.



- Beaumont P., Luciani A., Slimani Houti I.**, (2016), « Prime à l'embauche dans les petites et moyennes entreprises : une première évaluation à partir des déclarations d'embauche », *INSEE Analyses*, n° 29, décembre. [\[Lien\]](#)
- Bouillet C.** (2017), « L'économie française va-t-elle enfin accélérer ? », Blog Défricheurs du social, Groupe Alpha, 13 juin. [\[Lien\]](#)
- Dares** (2017), *Rapport d'évaluation du plan 500 000 formations supplémentaires*, Comité technique d'évaluation, décembre. [\[Lien\]](#)
- Ducoudré B., Heyer E., Martin-Baillon, A., Plane, M.**, (2017) « Quelle incidence du CICE sur les salaires et l'emploi ? », Blog OFCE, 30 octobre. [\[Lien\]](#)
- Ducoudré B., Madec P., Peleraux H., Plane M., Sampognaro R.**, (2016), « Le bilan préliminaire du quinquennat de F. Hollande », OFCE, Sciences po, septembre. [\[Lien\]](#)
- Fayolle J.** (2014), « Régimes allégés : quel impact attendre sur l'emploi ? », Blog Défricheurs du social, Groupe Alpha, 3 juin. [\[Lien\]](#)
- France Stratégie (2017)**, « Comité de suivi du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi », Rapport 2017, septembre. [\[Lien\]](#)
- Heyer E.** (2016) « François Hollande a-t-il gagné son pari sur le chômage ? », Blog OFCE, 24 novembre. [\[Lien\]](#)
- Heyer E.** (2017), « Début du quinquennat : emploi dynamique, chômage élevé » Blog OFCE, 24 mai. [\[Lien\]](#)
- Khder M., Rousset C.**, (2017) « Faut-il s'inquiéter de la hausse de l'endettement des entreprises en France ? » *Note de conjoncture*, INSEE, décembre 2017. [\[Lien\]](#)
- OFCE** (2016) « Le quinquennat de François Hollande : enlèvement ou rétablissement ? » OFCE, *Policy Brief 2*, 5 septembre. [\[Lien\]](#)
- Pisani-Ferry J., Gallois L., Heyer E., Koléda G., Ouvard J.-F.**, (2015) « CICE, Pacte de responsabilité : quels sont les effets des allègements du coût du travail sur la compétitivité et l'emploi ? » La Fabrique de l'Industrie et Coe Rexecode, *Les entretiens de la Fabrique*, 17 septembre. [\[Lien\]](#)
- Rémond A., Rustique A.** (2018), « L'endettement des entreprises françaises, quels risques ? », *Lettre du Centre Etudes et Prospective du Groupe Alpha*, n°33, mai.
- Sampognaro R.** (2016) « 2010-2017 : un choc fiscal concentré sur les ménages », Blog OFCE, 14 novembre. [\[Lien\]](#)
- Sterdyniak H.** (2012) « Les projets fiscaux de François Hollande », Blog OFCE, 25 septembre. [\[Lien\]](#)
- Weil T., Charlet V.**, (2018), « Allègements des charges sociales : comprendre le débat en cours », *Les synthèses de la Fabrique*, numéro 18, février. [\[Lien\]](#)



À lire aussi

Nos billets de blog :

[www.defricheursdusocial.groupe-alpha.com](http://www.defricheursdusocial.groupe-alpha.com)

Suivez nous sur Twitter :

 [Suivre @GroupeAlpha](https://twitter.com/GroupeAlpha)



Contacts